

du registre des délibérations du Conseil municipal

DEPARTEMENT

DU JURA

Commune de SAINT-THIEBAUD

ARRONDISSEMENT

DE DOLE

Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept mars à 20 heures 10, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas GONCALVES, Maire.

Délibération n°2025-06

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 7

Date de la convocation : 19/03/2025

Date d'affichage : 19/03/2025

Objet : RB¹ cadeaux de Noël des enfants.

Etaient présents : Nicolas CONGALVES, Nicolas CHAUVIN, Guilhem JUGE, Eliane CETRE, Gwladys VEILLARD, Nathalie CZECH, Patrick MONTEVECCHIO

Nathalie CZECH a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité des membres présents,

- De rembourser à Monsieur le Maire, Nicolas GONCALVES, la somme de 85.57€ correspondant aux achats de Noël pour les enfants de la Commune de Saint-Thiébaud acheté chez cultura.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Nicolas GONCALVES



Secrétaire de séance,

Nathalie CZECH

